



PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective

INFORMATION PRESSE

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)

vient de publier une étude

Plan de formation dans les entreprises : de la formalité à l'outil stratégique

*Lors de son discours de clôture de la grande conférence sociale pour l'emploi, le Premier ministre a annoncé le lancement d'une **ambitieuse réforme de la formation professionnelle**, levier majeur pour favoriser le maintien ou le retour en emploi. Les différents enjeux évoqués dans l'étude que publie le CGSP constituent des axes à même de structurer les discussions à venir.*

En 2011, **les dépenses totales pour la formation professionnelle et l'apprentissage s'élevaient à environ 31 milliards d'euros. Les dépenses des entreprises représentaient 42% de ce total.** Le plan de formation est l'outil central de la politique de formation pour l'entreprise ; il retrace l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés.

Ce plan de formation reste néanmoins entendu comme un **concept au périmètre variable**. Dans un sens restreint, il est perçu comme l'ensemble des actions de formation « imputables » au sens de l'obligation fiscale portant sur les entreprises, soit plus de 11 milliards d'euros en 2011. Dans un sens plus large, le plan de formation renvoie à l'ensemble de la politique de formation de l'entreprise et regroupe l'ensemble des obligations de l'employeur en la matière.

Dans tous les cas, le plan de formation est **encadré par des obligations qui se sont renforcées au fil du temps** (obligation légale du financement, obligation d'assurer l'adaptation des salariés au poste de travail et à l'évolution de l'emploi, obligation de respect des dispositions des accords de branche...).

L'étude réalisée par le cabinet Sémaphores pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective examine, sur la base d'une étude empirique des pratiques de terrain, **les usages du plan de formation, les modalités de sa construction et de son pilotage**. Elle souligne la **diversité des usages de ce plan et met en exergue l'écart entre l'ambition stratégique attribuée par les partenaires sociaux et les pouvoirs publics à cet outil et des pratiques, parfois très formalistes dans les entreprises.**

Retrouvez l'intégralité de l'étude et sa synthèse [ici](#)

Contacts presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication Tél. 01 42 75 61 37
jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Magali Madeira, Chargée de mission communication Tél. : 01 42 75 60 39
magali.madeira@strategie.gouv.fr